



## Communes d'intervention

Bassin de Santé Muretain et Cœur de Garonne

Auribail	Lagrâce-Dieu	Montgazin
Auterive	Lahage	Montgras
Bax	Lahitère	Montoussin
Beaufort	Lamasquère	Muret
Beaumont-sur Lèze	Lapeyrère	Noé
Bérat	Latour	Palaminy
Bois-de-la-Pierre	Latrape	Peysgies
Boussens	Lautignac	Plagne
Cambernard	Lavelanet-de-Comminges	Plagnole
Canens	Lavernose-Lacasse	Polastron
Capens	Le Fauga	Poucharramet
Carbonne	Le Fousseret	Pouy-de-Touges
Castagnac	Le Pin-Murelet	Puydaniel
Castelnau-Picampeau	Le Plan	Rieumes
Casties-Labrande	Lherm	Rieux-Volvestre
Caujac	Lescuns	Roques-sur-Garonne
Cazères	Longages	Roquettes
Cintegabelle	Lussan-Adeilhac	Sabonnères
Couladère	Mailholas	Saint-Araille
Eaunes	Marignac-Lasclares	Saint-Clar-de-Rivière
Esperce	Marignac-Laspeyres	Saint-Elix-le-Château
Forgues	Marliac	Saint-Cristaud
Francon	Marquefave	Saint-Julien-sur-Garonne
Frouzins	Marthes-Tolosane	Saint-Michel
Fustignac	Massabrac	Saint-Sulpice-sur-Lèze
Gaillac-Toulza	Mauran	Sainte-Foy-de-Peyrolières
Gensac-sur-Garonne	Mauressac	Saint-Hilaire
Goutevernisse	Mauzac	Sajas
Gouzens	Miremont	Salles-sur-Garonne
Gratens	Mondavezan	Sana
Grazac	Mones	Saubens
Grépiac	Montastruc-Savès	Savères
Labarthe-sur-Lèze	Montaut	Sénarens
Labastide-Clermont	Montberaud	Seysses
Labastidette	Montbrun-Bocage	Venerque
Labruyère-Dorsa	Montclar-de-Comminges	Vernet
Lacaugne	Montégut-Bourjac	Villate
Lafitte-Vigordane	Montesquieu-Volvestre	Villeneuve-Tolosane
Lagardelle-sur-Lèze		



# E. S. A.

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE  
DES MALADIES NEURO-ÉVOLUTIVES

SSIAD "LE VOLVESTRE"

E.S.A.

40 Chemin de Chantemesse  
31310 Rieux-Volvestre

Tél : 05.61.90.86.36 (choix n°2)

email : esa@sivom-volvestre.fr



Dans le cadre du plan Alzheimer 2008/2012 et du plan maladies neuro-évolutives 2014/2019, le gouvernement a mis en place des Equipes Spécialisées Alzheimer (E.S.A.).

L'objectif est de faciliter l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie de la personne concernée et celle de son entourage.

L'E.S.A. portée par le SSIAD « Le Volvestre » existe depuis 2010.

Elle accompagne à domicile les personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive de type : Maladie Alzheimer et apparentée, Maladie de Parkinson, Sclérose En Plaques...

---

---

## LES PROFESSIONNELS

L'équipe est composée de :

- Infirmier Coordinateur,
- Rééducateurs (Ergothérapeutes, Psychomotriciens),
- Assistants de Soins en Gériatrie.

---

---

## POUR EN BÉNÉFICIER

- Avoir un diagnostic posé.
- Avoir une prescription médicale du médecin traitant ou du médecin spécialiste.
- Avoir un MMS égal ou supérieur à 15/30.

---

---

## LES MODALITES

• L'équipe intervient pour « 12 à 15 séances de réhabilitation et de stimulation cognitive à domicile ». Elles sont réalisées une fois par semaine et réparties sur une durée de 3 mois.

• La prestation est prise en charge à 100% par l'assurance maladie et renouvelable tous les ans.

## LES OBJECTIFS DE L' E. S. A.

L'équipe pluridisciplinaire propose un projet personnel individualisé, en lien avec : les besoins, les attentes, les ressources du bénéficiaire et de son entourage.

- Favoriser l'autonomie des actes de la vie quotidienne (apprentissage de stratégies de compensation, propositions d'aides techniques et d'aménagements de l'habitat,...).
- Stimuler et maintenir les capacités cognitives, motrices et sensorielles.
- Augmenter la sécurité pour le maintien au domicile (diminuer le risque de chute, adaptation de l'observance du traitement).
- Favoriser la diminution des troubles du comportement par la médiation multi sensorielle .
- Informer et soutenir les aidants : accompagnement pour l'organisation de l'aide, conseils sur le savoir être et le savoir faire.
- Actions d'éducation en faveur de l'aidant : « Accompagner à domicile votre proche atteint d'une maladie neuro-évolutive : Alzheimer ou apparentée / Parkinson ». L'objectif est d'améliorer la qualité de vie du patient et de son proche aidant à domicile.
- Assurer le relais auprès des intervenants du domicile afin de pérenniser les objectifs de la prise en charge.
- Action de prévention : **En parler et être écouté** : Accompagnement de l'aidant par une psychologue de 1 à 5 séances pris en charge à 100%. Déployée avec la participation de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de ses membres.

